

# ATTENTION

FORMULAIRE A IMPRIMER ET A NOUS RETOURNER PAR COURRIER, intégralement rempli et accompagné des pièces suivantes :

- PLANS
- D.R. O.C. / PERMIS DE CONSTRUIRE
- Devis descriptif de tous les intervenants
- Attestations d'assurances de tous les intervenants, en vigueur au jour de la DROC et prévoyant les activités correspondantes au devis
- Etude de sol
- Contrôle technique le cas échéant

**AUCUN TARIF NE POURRA ETRE COMMUNIQUE  
SI LE DOSSIER N'EST PAS COMPLET**

Cachet de l'intermédiaire

Réf :  
Fax et nom de l'interlocuteur :



**Service destinataire**  
**ECG ASSURANCES**  
218, rue du Faubourg Saint Denis  
75010 PARIS  
Site : www.ecg-assurances.com

VOTRE CODE :

App. Agent

App, ind, CIE

## Formulaire de déclaration du risque

Cocher le (ou les)  
Contrat(s) souhaité(s)

AVANT RECEPTION : ASSURANCE « TOUS RISQUES CHANTIERS »

APRES RECEPTION : ASSURANCE « DOMMAGES OUVRAGE »

### CORRESPONDANCE DE L'INTERMEDIAIRE

### 1 – CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'OPERATION DE CONSTRUCTION

Nom de l'affaire (appellation commerciale) :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Permis de construire N°

Date et lieu de délivrance :

Coût total prévu : TTC

€

Ce coût comprend :

■ Les travaux d'exécution, y compris ceux de viabilité, tous corps d'état :

€

Dont : (selon le type d'ouvrage réalisé)

- travaux de bâtiment : TTC

€

- travaux de génie civil : TTC

€

■ matériels et équipements industriels.....

€

■ les honoraires du contrôleur technique.....

€

■ les honoraires d'architecte, ingénieurs, bureaux d'études, coordonnateurs SPS.....

€

**Dates prévues**



- de déclaration d'ouverture de chantier

- de commencement des travaux

- d'achèvement des travaux

## 2 - SOUSCRIPTEUR

Code client :

Nom ou raison sociale :

N° rue, bâtiment :

Code postal :

Commune :

## 3 – QUALITE DU SOUSCRIPTEUR

Le souscripteur agit en qualité de (1) :

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> maître d'ouvrage :                            | <input type="checkbox"/> promoteur immobilier, vendeur d'immeuble à construire : |
| <input type="checkbox"/> mandataire du propriétaire de l'ouvrage (2) : | <input type="checkbox"/> autre qualité, à préciser :                             |

### Maître d'ouvrage si différent du souscripteur :

Nom ou raison sociale :

N° rue, bâtiment :

Code postal :

Commune :

## 4 – TYPE D'OUVRAGE

Description de l'opération de construction :

- |   |  |                       |
|---|--|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Habitation (1) :                                 | Nombre d'étages : R +                                  | Nombre de sous-sols : |
| - maison individuelle isolée :  | - maisons individuelles groupées :                     | Nombre de bâtiments : |
| - dans le cadre d'un contrat de construction de maison individuelle (3) : | OUI  | NON                   |
| - logements collectifs ou petits bâtiments mixtes :                       |  | Nombre de bâtiments : |
| <input type="checkbox"/> Autre type d'ouvrage (1) :                       |  | Nombre de bâtiments : |
| - Immeuble de grande hauteur (4) :  | - autre industrie lourde (sidérurgie, métallurgie) :   |                       |
| - immeuble de bureaux :   | - industrie alimentaire (abattoir, agroalimentaire) :  |                       |
| - centre commercial :   | - installation de stockage (silos, réservoirs) :       |                       |
| - centre nautique :   | - production de chaleur, d'électricité, incinération : |                       |
| - bâtiments hospitaliers :  | - autre installation industrielle courante (5) :       |                       |
| - autre collectif –hôtel, enseignement, sport...):                        | - ouvrage d'art et/ou de génie civil exceptionnel :    |                       |
| - autre établissement recevant du public :                                | - ouvrage souterrain :                                 |                       |
| - installation industrielle High Tech :                                   | - station d'épuration :                                |                       |
| - chimie, pétrochimie :   | - autre ouvrage :                                      |                       |

(1) Mettre une croix dans la case correspondante.

(2) Joindre le mandat.

(3) Contrat défini par la loi du 19 décembre 1990 (articles L 231-1 à L 232-2 du Code de la Construction et de l'Habitation).

(4) Dont le plancher bas est à plus de 28 mètres de hauteur.

(5) < 1.500.000 € y compris installations agricoles.

## 5 – USAGE DE LA CONSTRUCTION

La construction est-elle réalisée <sup>(1)</sup>

- en vue de la vente :                      - pour un usage locatif ou un usage propre :                      - pour un usage mixte :

## 6 – DESCRIPTION TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION

**6.1. Tous les travaux sont-ils de technique courante ? <sup>(1)</sup>**                      OUI                      NON

Si OUI, voir « Documents à joindre »

Par travaux de technique courante, il faut entendre des travaux réalisés avec des produits ou procédés de construction :

■ soit normalisés ou réputés « traditionnels », c'est-à-dire conformes aux dispositions suivantes :

- la réglementation fixée par les lois, décrets et arrêtés,
- les normes françaises homologuées, y compris celles portant une référence de Documents Techniques Unifiés (DTU), sous réserve que ces documents ne fassent pas l'objet d'un communiqué de « mise en observation » de la Commission Prévention Produits (C2P),
- les règles et cahiers des charges établis par les organismes professionnels du bâtiment ou les normes françaises non homologuées, sous réserve que ces documents aient été agréés par l'assureur ou acceptés par la Commission Prévention Produits (C2P).

■ soit non « traditionnels », ni « normalisés » sous la double condition suivante :

- qu'ils aient fait l'objet d'un Avis Technique, favorable et en cours de validité, de la Commission ministérielle instituée par l'arrêté du 2 décembre 1969.
- Qu'ils ne fassent pas l'objet d'un communiqué de « mise en observation » de la Commission Prévention Produits (C2P).

■ soit ayant fait l'objet d'un cahier des charges de conception, de fabrication et de mise en œuvre qui a reçu un agrément temporaire de l'assureur, sous réserve que cet agrément temporaire soit en cours de validité à la date de mise en œuvre du produit ou procédé.

**6.2. Les produits mis en œuvre font-ils l'objet d'un Avis Technique, d'un ATEX, ou d'une enquête spécialisée ? <sup>(1)</sup>**                      OUI                      NON

Si OUI, voir « Documents à joindre »

**6.3. Les travaux comportent-ils : <sup>(1)</sup>**

- |   |     |     |
|---|-----|-----|
| - des fondations d'une profondeur excédant 30 mètres ?            | OUI | NON |
| - des parties enterrées d'une profondeur supérieure à 15 mètres ? | OUI | NON |
| - des porte-à-faux supérieurs à 20 mètres ?                       | OUI | NON |
| - des portées supérieures à 40 mètres ?                           | OUI | NON |
| - des techniques spécifiques d'étanchéité ?                       | OUI | NON |
| - des travaux antiparasitaires ?                                  | OUI | NON |
| - du montage levage d'éléments préfabriqués ?                     | OUI | NON |
| - des structures tridimensionnelles ?                             | OUI | NON |
| - une isolation thermique par l'extérieur ?                       | OUI | NON |
| - des vitrages extérieurs agrafés ou collés ?                     | OUI | NON |
| - des revêtements de façades rapportés ?                          | OUI | NON |

**6.4. Un contrôle technique est-il prévu ? <sup>(1)</sup>**

Si OUI, fournir la convention de contrôle technique et le rapport de fin de phase de conception, et préciser le ou les types de mission <sup>(1)</sup>:    A            L            S            PS            P1            PV            F            Ph            Th            LE

Autre à préciser :

(1) Mettre une croix dans la case correspondante

(2) Si OUI, un contrôle technique est obligatoire

**6.5 Une maîtrise d'œuvre est-elle prévue ? <sup>(1)</sup>**

OUI

NON

Si OUI, est-elle <sup>(1)</sup>

- complète ?
- limitée à la conception ?

- limitée à la direction et surveillance des travaux ?
- limitée à l'obtention du permis de construire ?

**6.6 Y a-t-il des travaux sur existants ? (1)**

OUI

NON

Si OUI, préciser en quoi consistent ces travaux <sup>(1)</sup> :

- |                              |                                    |                       |
|------------------------------|------------------------------------|-----------------------|
| - surélévation               | - renforcement de fondations       | <b>C</b>              |
| - reprise en sous-œuvre      | - travaux sur structures porteuses | <b>C</b>              |
| - création de sous-sols      | - second œuvre                     | <b>A</b>              |
| - traitement antiparasitaire | - traitement ou retrait d'amiante  | <b>D</b>              |
| - retrait du plomb           | - autres travaux                   | <b>B à préciser :</b> |

Valeur des existants :

€

Année de construction des existants :

**6.7 Une étude de sol, en rapport avec le projet, est-elle réalisée ? <sup>(1)</sup>**

OUI

NON

Si OUI, fournir le rapport d'étude de sol et préciser la nature de la mission.

Les définitions des mission d'étude de sol sont les suivantes <sup>(1)</sup> :

- |  |  |
|--|--|
| G0 : exécution de sondages, essais et mesures géotechniques    | G3 : étude géotechnique d'exécution  |
| G1.1 : étude préliminaire de faisabilité technique             | G4 : suivi géotechnique d'exécution  |
| G 1.2 : étude de faisabilité des ouvrages géotechniques        | G5.1 : diagnostic géotechnique avant, pendant ou après construction en l'absence de sinistre |
| G 1.3 : étude de prédimensionnement des ouvrages géotechniques | G5.2 : diagnostic géotechnique sur un ouvrage sinistré                                       |
| G2 : étude de projet géotechnique                              |  |

Le souscripteur déclare que la construction est située dans une zone : <sup>(1)</sup>

- |   |     |     |
|---|-----|-----|
| - contaminée par les termites ou autres insectes xylophages                         | OUI | NON |
| - considérée comme zone à risque d'exposition au plomb                              | OUI | NON |
| - inondable   | OUI | NON |
| - objet d'un plan de prévention des risques ou d'un arrêté de catastrophe naturelle | OUI | NON |

**6.8 Le souscripteur déclare que la construction concerne une installation classée <sup>(1) (3)</sup>**

OUI

NON

(1) Mettre une croix dans la case correspondante

(2) Voir paragraphe 8.5.

(3) Répondant aux critères fixés par la loi n°76-6 33 du 19 juillet 1976

## 7 – ROLE DU MAITRE DE L'OUVRAGE

**7.1 La maîtrise d'œuvre est-elle assumée, totalement ou partiellement, par le maître de l'ouvrage ? (1)** OUI  NON

Si OUI, indiquer :

■ ses compétences :

(architecte, maître d'œuvre, BET...)

■ depuis quand est exercée l'activité de maîtrise d'œuvre ?

■ les prestations effectuées <sup>(1)</sup> : - mission complète                      - conception                      - direction et surveillance des travaux

■ est-il assuré pour cette activité ? <sup>(1)</sup> OUI  NON

Si OUI, indiquer les références du contrat et la société d'assurances :

**7.2 Le maître de l'ouvrage exécute-t-il lui-même une partie des travaux ? (1)** OUI  NON

Si OUI, indiquer :                      lesquels <sup>(1)</sup> :                      ses compétences                      depuis quand il réalise ce type de travaux

- fondations, maçonnerie,  
béton armé, gros oeuvre

- étanchéité, couverture,  
charpente, menuiserie

- chauffage, climatisation,  
électricité, plomberie, carrelage

- autres travaux, à préciser

■ est-il assuré pour cette activité ? (1) OUI  NON

Si OUI, indiquer les références du contrat et la société d'assurances :

## 8 – LES INTERVENANTS PARTICIPANT A L'OPERATION DE CONSTRUCTION

### 8.1 Maîtres d'œuvre, bureaux d'études techniques, ingénieurs conseils TITULAIRES DU MARCHE

#### Maîtrise d'œuvre

Mission

Nom et adresse de la personne  
réalisant la mission

Assurance de RC décennale  
Nom de l'assureur                      N° du contrat

#### Bureaux d'études techniques, ingénieurs conseils

Mission

Nom et adresse de la personne  
réalisant la mission

Assurance de RC décennale  
Nom de l'assureur                      N° du contrat

(1) mettre une croix dans la case correspondante.

## 8 – LES INTERVENANTS PARTICIPANT A L' OPERATION DE CONSTRUCTION (suite)

### 8.2 Maîtres d'œuvre, bureaux d'études techniques, ingénieurs conseils INTERVENANT EN QUALITE DE SOUS-TRAITANTS

#### Maîtrise d'œuvre

Mission	Nom et adresse <sup>(1)</sup>	<u>Assurance de RC décennale</u> Nom de l'assureur      N° du contrat	Donneur d'ordre
---------	-------------------------------	--	-----------------

#### Bureaux d'études techniques, ingénieurs conseils

Mission	Nom et adresse <sup>(1)</sup>	<u>Assurance de RC décennale</u> Nom de l'assureur      N° du contrat	Donneur d'ordre
---------	-------------------------------	--	-----------------

### 8.3 Entreprises chargées de l'exécution des travaux : entreprises TITULAIRES DU MARCHE

Nature des travaux	Montant des travaux	Nom et adresse	Qualifications	Assurance de RC Décennale
Consolidation des Sols et fondations				Assureur : N° de contrat :
Maçonnerie Béton armé				Assureur : N° de contrat :
Couverture				Assureur : N° de contrat :
Charpente				Assureur : N° de contrat :
Etanchéité				Assureur : N° de contrat :
Menuiserie				Assureur : N° de contrat :
Façades				Assureur : N° de contrat :
Plomberie				Assureur : N° de contrat :

(1) de la personne réalisant la mission

(2) préciser s'il s'agit de qualifications Qualibat, OPQCB, Qualifelec ou autres, et indiquer les n° de qualification

## 8 – LES INTERVENANTS PARTICIPANT A L'OPERATION DE CONSTRUCTION (suite)

### 8.3 Entreprises chargées de l'exécution des travaux : entreprises TITULAIRES DU MARCHE (suite)

Nature des travaux	Montant des travaux	Nom et adresse	Qualifications	Assurance de RC Décennale
VRD				Assureur : N° de contrat :
Isolation thermique par l'extérieur				Assureur : N° de contrat :
Chauffage Climatisation				Assureur : N° de contrat :
Electricité				Assureur : N° de contrat :
Autres, à préciser :				Assureur : N° de contrat :

### 8.4 Entreprises chargées de l'exécution des travaux : entreprises INTERVENANT EN QUALITE DE SOUS-TRAITANTS

Nature des travaux	Montant des travaux	Nom et adresse	Qualifications	Assurance de RC Décennale	Donneur D'ordre
Consolidation des Sols et fondations				Assureur : N° de contrat :	
Maçonnerie Béton armé				Assureur : N° de contrat :	
Couverture				Assureur : N° de contrat :	
Charpente				Assureur : N° de contrat :	
Menuiserie				Assureur : N° de contrat :	
Etanchéité				Assureur : N° de contrat :	

(1) Préciser s'il s'agit de qualifications Qualibat, OPQCB, Qualifelec ou autres, et indiquer les n° de qualification

(2) De l'entreprise réalisant les travaux.

**8.4 Entreprises chargées de l'exécution des travaux :**  
**entreprises INTERVENANT EN QUALITE DE SOUS-TRAITANTS (suite)**

Nature des travaux	Montant des travaux	Nom et adresse	Qualifications	Assurance de RC Décennale	Donneur D'ordre
Façades				Assureur : N° de contrat :	
Plomberie				Assureur : N° de contrat :	
VRD				Assureur : N° de contrat :	
Isolation thermique par l'extérieur				Assureur : N° de contrat :	
Chauffage Climatisation				Assureur : N° de contrat :	
Electricité				Assureur : N° de contrat :	
Autres, à préciser :				Assureur : N° de contrat :	

**8.5 Autres intervenants**

	Nom et adresse <sup>(1)</sup>	Assurance <sup>(1)</sup>	Donneur d'ordre <sup>(1)</sup>
Coordonnateur Sécurité Protection-santé		Assureur : N° de contrat :	

Entreprise réalisant :	Montant des travaux	Nom et adresse <sup>(1)</sup>	Qualifications <sup>(1)</sup>	Assurance <sup>(1)</sup>	Donneur D'ordre
Le traitement ou retrait d'amiante				Assureur : N° de contrat :	
Le retrait du plomb				Assureur : N° de contrat :	

(1) de l'entreprise réalisant les travaux ou de l'intervenant réalisant la mission.

(2) Préciser s'il s'agit de qualifications Qualibat, OPQCB ou autres, et indiquer les n° des certificats de qualification

(3) si l'intervenant est sous-traitant

## 9 – GARANTIES

### Avant réception pour le compte de l'ensemble des intervenants

<b>9.1 Tous risques chantiers (pour ouvrages de bâtiment ou de génie civil) <sup>(1)</sup></b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
	<b><u>Garanties demandées <sup>(1)</sup></u></b>	
Effondrement de l'ouvrage	OUI	NON
Autres dommages matériels subis par :	OUI	NON
- l'ouvrage	OUI	NON
- les ouvrages provisoires (2)	OUI	NON
- les baraques de chantier (2)	OUI	NON
- les engins de chantier (2)	OUI	NON
Dommages aux existants :	OUI	NON
Responsabilité civile du maître d'ouvrage	OUI	NON

#### **Maintenance**

Maintenance visite pour les ouvrages de bâtiment	OUI	NON
Maintenance visite pour les autres ouvrages	OUI	NON
Maintenance monteur pour les équipements industriels	OUI	NON
Maintenance constructeur pour les équipements	OUI	NON

**Assiette de la cotisation TRC :** TTC      Hors taxes      <sup>(1) (3)</sup>

**Durée prévue :** } - des travaux de montage (matériels et machine)  
                          } - des essais à chaud ou en charge

### Après réception pour les ouvrages de bâtiment

<b>9.2 Dommages ouvrage <sup>(1)</sup></b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
	<b><u>Garanties demandées <sup>(1)</sup></u></b>	
Assurance de dommages obligatoire	OUI	NON
Dommages subis par les éléments d'équipement	OUI	NON
Dommages immatériels	OUI	NON
Dommages subis par les existants	OUI	NON
Responsabilité décennale des constructeurs non réalisateurs	OUI	NON

#### **CORRESPONDANCE DE L'INTERMEDIAIRE (suite) – Observations complémentaires**

(1) Mettre une croix dans la case correspondante

(2) Si la garantie est demandée, joindre la liste des matériels (voir + documents à joindre »)

(3) En cas de sinistre, le règlement sera effectué sur la base de ce qui est demandé

- Rapport de fin de phase de conception du contrôleur technique.
- Rapport définitif du contrôleur technique.
- Rapport d'étude de sol (si une étude de sol a été réalisée) et avis du service des carrières s'il y a lieu.
- Permis de construire et annexes.
- Document CERFA d'ouverture de chantier.
- Planning du chantier.
  
- Plan de masse.
- Plan d'étage courant.
- Plan de coupe d'élévation.
- Plan des VRD.
  
- Devis descriptifs de chaque entreprise intervenante.
- Contrats de maîtrise d'œuvre (y compris montant des honoraires) des architectes, BET, maîtres d'œuvre
- Plan des existants avant et après réalisation des travaux neufs s'il y a travaux sur existants avec **surélévation, création de sous-sols, renforcement de fondations, ou suppression d'éléments porteurs.**
- Rapport de l'expert s'il s'agit de travaux de réparation d'un sinistre
- Attestations d'assurance de responsabilité décennale de tous les intervenants (architecte, bureau d'études, contrôleur technique, ingénieur conseil, entreprises...). Ces attestations doivent être **valables à la date d'ouverture du chantier** et mentionner **les activités assurées.**
- Attestation se référant au chantier en cas de travaux de technique non courante.
- Copie du document, ou documentation technique et cahier des charges en cas d'utilisation de produits faisant l'objet d'un avis technique, d'un ATEX ou d'une enquête spécialisée.
- Certificats de qualification Qualibat des entreprises le cas échéant
- Mandat du maître de l'ouvrage si le souscripteur n'est pas le maître de l'ouvrage

**Si une garantie TRC est demandée :**

- La liste, le descriptif, le montant de la valeur à neuf (1) des ouvrages provisoires, barques ou engins de chantier pour lesquels la garantie des dommages matériels est demandée.
- Planning détaillé du chantier.

**Pour les chantiers hors maisons individuelles d'un montant supérieur à 160 000 €, joindre en outre les documents suivants :**

- CCAG (Cahier de Clauses Administratives Générales)
- CCAP (Cahier de Clauses Administratives Particulières)
- CCTP (Cahier de Clauses Techniques Particulières)
- DQE (Devis Quantitatif Estimatif)
- RPAD (Règlement Particulier d'Appel D'offres) dans le cas d'un ouvrage sous appel d'offres
- Convention de contrôle technique régularisée

(1) la valeur de remplacement à neuf correspond au prix d'achat TTC d'un matériel neuf semblable, augmenté des frais de transport, de montage et des taxes de douane.

(2) Cocher la case correspondante du document joint.

**Dès réception, devront être communiqués à l'assureur le procès-verbal de réception et, s'il y a lieu, de levées de réserves.**

« Je reconnais avoir été informé(e) conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978 du caractère obligatoire des réponses aux questions posées ci-avant, ainsi que des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration prévues aux articles L 113-8 (nullité du contrat) et L 113-9 (réduction des indemnités) du Code des assurances.

J'autorise votre société à communiquer mes réponses à ses correspondants dans la mesure où cette transmission est nécessaire à la gestion et à l'exécution du contrat.

Je l'autorise également à utiliser mes réponses dans la mesure où elles sont nécessaires à la gestion et à l'exécution des autres contrats souscrits auprès de lui.

Je dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du correspondant du service clientèle pour toute information me concernant. »

**Fait à**

Signature du proposant

**Le**